

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 858

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,  
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,  
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,  
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,  
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,  
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 4, insérer les trois alinéas suivants :

« Cette loi de programmation militaire renforce et protège les libertés publiques. Depuis plusieurs années une tendance dangereuse s'est affirmée : la confusion entre sécurité publique et défense. L'évocation d'un continuum sécurité-défense sert de justification à la militarisation des actions de police et à la restriction des libertés publiques. L'inscription de l'état d'urgence dans le droit ordinaire est emblématique de cette dérive. De même, la tentation de recourir à l'armée pour régler toute sorte de problèmes : le maintien de l'ordre en manifestation, dans les « banlieues » selon l'expression stigmatisante, la formation des jeunes « décrocheurs », etc.

« Cette instrumentalisation inepte des forces armées sera stoppée, ce qui permettra aux soldats de se concentrer sur leurs missions.

« L'opération Sentinelle, coûteuse et inefficace, sera arrêtée. Elle use inutilement les soldats et les expose. Elle repose sur l'idée d'un quadrillage total du territoire qui permettrait aux soldats d'intervenir en cas de nécessité. C'est bien entendu illusoire : la lutte contre les attentats ne saurait être une affaire de prise en flagrant délit. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose de mettre fin à l'opération Sentinelle et d'en finir avec la militarisation des actions de police.